

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Filière Formation Continue Certifiée

Certificate of Advanced Studies - CAS

Français langue seconde

15 crédits ECTS – Volée 2024-2026

Plus d'informations sur candidat.hepl.ch/FLS

hep/



Table des matières

Préambule	4
Introduction	4
Formations continues certifiées de la HEP Vaud	4
Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud	5
Séance d'information	5
Présentation générale	6
Compétences travaillées	6
Public cible	6
Organisation des études	7
Programme de la formation	9
Calendrier de la formation	17
Structure modulaire du programme	18
Tableau de correspondance entre les modules et les compétences visées	18
Principe de l'évaluation	19
Evaluation des modules et du cursus	19
Frais d'inscription et taxes	19
Admission et services HEP	20
Conditions d'admission	20
Procédure d'inscription à la formation	20
Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-e-s	21
Inscription en tant qu'auditrices ou auditeurs	21
Carte d'inscription	21
Conditions en cas de désistement	21
Délivrance des titres et du supplément au diplôme	21
Campus de la HEP Vaud	21
Base juridique	21

Dernière modification le 13.03.2024

Introduction

Enjeux d'une formation en didactique du français langue seconde

Dans nos sociétés plurielles et multiculturelles, l'école est appelée à s'adapter à la diversité des cultures et des langues. L'intégration des élèves allophones est devenue une priorité du système scolaire, comme en témoignent les instructions officielles depuis ces trente dernières années. Le projet *Concept 360* de l'Instruction publique du canton de Vaud est aujourd'hui sans équivoque sur ce point. En effet, cette reconnaissance par les instances ne se borne pas à prendre acte de la présence des élèves allophones dans les classes, mais vise bien leur insertion effective : comment les accueillir ? Comment proposer des enseignements qui soient adaptés à leurs besoins dans une logique de progression ? Quels outils choisir pour préparer leur orientation scolaire et professionnelle ?

Les défis de la didactique du français langue seconde (désormais FLS) sont dès lors multiples. Il ne s'agit pas seulement de développer les compétences langagières des élèves, mais d'engager une réflexion plus large sur des questions socioculturelles et interculturelles. Nous entrons désormais dans une sociodidactique qui tient compte des contingences des apprenants et apprenants, de leur parcours migratoire, scolaire et culturel et de leurs projets d'insertion. C'est dans cette optique que le travail de l'enseignante et l'enseignant de FLS prend véritablement son sens. C'est aussi dans cet esprit qu'a été conçue l'architecture de cette formation, en maintenant toujours une articulation entre ces deux espaces que sont la classe, où l'on apprend, et le contexte social et culturel, où l'on construit de nouvelles appartenances. Certes, l'équilibre est parfois fragile, mais il est le seul garant d'une approche globale de l'élève allophone, pour qui l'apprentissage du français recouvre des enjeux majeurs dans et en dehors du système scolaire.

Formations continues certifiées de la HEP Vaud

Ce programme de formation est proposé par la HEP Vaud via la Filière Formation Continue Certifiée et l'Unité d'enseignement et de recherche «Didactique du français».

Les formations de type :

- Certificate of Advanced Studies (CAS) (entre 10 et 29 crédits ECTS)
- Diploma of Advanced Studies (DAS) (entre 30 et 59 crédits ECTS)
- Master of Advanced Studies (MAS) (minimum 60 crédits ECTS)

font suite à une formation initiale (titre d'enseignement, bachelor, master ou titre jugé équivalent).

La Filière de formation continue certifiée (FCC), en collaboration avec les Unités d'enseignement et de recherche (UER) concernées, s'engage à concevoir l'ingénierie de la formation, coordonner la formation et assurer un suivi qualité visant l'amélioration constante des prestations fournies.

La formation que l'on propose ici débouche sur l'obtention du titre **CAS Didactique du français langue seconde (CAS FLS)**.

Cette formation qui débutera en septembre 2024 dure deux ans et représente la 10^e édition d'une expérience initiée en 2009 à la HEP Vaud.

Lieu de la formation

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Av. de Cour 33
et Av. des Bains 21
1014 Lausanne

Direction

Paula Ristea - UER FR
Responsable programme
Amaury Daele - FCC
Responsable pilotage
Sandra La Torre - FCC
Coordination

Equipe pédagogique

UER "Didactique du français"

Carole-Anne Deschoux,

professeure HEP associée

Audrey Freytag Lauer, chargée
d'enseignement

Roxane Gagnon, professeure HEP
ordinaire

Paula Ristea, professeure HEP
associée

Youri Roger, chargé
d'enseignement

Claire Taisson, chargée
d'enseignement

Matthias Urban, chargé

d'enseignement, metteur en scène

UER "Acteurs, Gestions, Identités,
Relations, Systèmes" (AGIR)

Stéphanie Bauer, professeure HEP
associée

UER "Didactique des langues
culturelles" (LC)

Chiara Bemporad, professeure
HEP associée

Liens utiles

[Informations admissions.](#)

[Formulaire d'admission, Questions
fréquentes](#)

Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux participantes et participants l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes. Pour ce faire, nos formations se fondent notamment sur les principes suivants :

- former des professionnelles et professionnels capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats
- former des professionnelles et professionnels capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques
- prendre en compte l'expérience des participantes et participants, l'environnement socioprofessionnel de chacun·e et les conditions d'exercice de leur pratique
- s'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives
- faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupe, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger
- favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées des participantes et participants, des expertes et experts afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel
- offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation
- inclure dans la formation les résultats récents de la recherche

Séance d'information

Une séance d'information aura lieu à la HEP Vaud

le **lundi 22 janvier 2024 de 17h30 à 18h30** en salle **C33-624**.

Elle vous permettra de recevoir des informations utiles sur la structure du programme, les objectifs d'enseignement et les conditions d'admission. Un moment d'échange suivra la présentation et permettra d'aborder des questions plus individuelles.

À des fins d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir [vous inscrire en ligne](#) jusqu'au **mercredi 17 janvier 2024**. L'entrée est libre, votre inscription nous permet toutefois d'adapter l'organisation de ce moment d'échange.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Compétences travaillées

À l'issue de la formation, les participantes et participants seront capables de :

Connaissances et compréhension

1. Mobiliser les savoirs sur les langues et leur diversité;
2. Comprendre l'architecture des objets à enseigner;

Construction des connaissances et de la compréhension

3. Se référer aux concepts de la didactique du FLS pour organiser leur enseignement et pour motiver leurs choix méthodologiques;
4. Planifier les apprentissages selon les référentiels choisis et développer des outils didactiques pour les adapter aux contextes et aux besoins des apprenantes et apprenants allophones
5. Prendre en compte la langue et la culture d'origine comme ressource pour toutes et tous les élèves et faire de la classe un lieu ouvert à la diversité;
6. Amener l'élève allophone à une autonomie langagière, qui lui permet de rejoindre une classe ordinaire et répondre aux exigences de l'enseignement du français tel que le définit le Plan d'études romand (PER);

Capacités de former des jugements

7. Agir de façon éthique et responsable en se référant aux savoirs relatifs à la migration, issus de la sociologie, de l'anthropologie et des sciences de l'éducation;
8. Analyser leur propre posture face à l'altérité et construire un questionnement éthique sur la diversité culturelle;
9. Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences en tenant compte de la spécificité des parcours d'élèves allophones;

Savoir faire en termes de communication

10. Accompagner l'élève allophone vers une insertion scolaire, sociale et culturelle, en collaboration avec des associations ou des institutions d'aide aux migrants;
11. Travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés, notamment avec les parents et les enseignantes et enseignants des classes ordinaires;

Capacité d'apprentissage en autonomie

12. Utiliser les outils engagés dans la formation pour mieux comprendre le monde de la migration et pour élaborer des dispositifs innovants.

Les objectifs de cette formation sont conformes aux exigences pour la formation continue de niveau tertiaire du Cadre de qualification national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Public cible

Cette formation est ouverte aux enseignantes et enseignants des cantons romands ou d'autres régions francophones, en activité. Elle s'adresse à toute enseignante et tout enseignant concerné dans sa pratique professionnelle par l'enseignement à des élèves allophones, soit en classe ordinaire, soit en structure d'accueil (cours intensifs de français, groupes et classes d'accueil).

Organisation des études

Le dispositif de formation comporte quatre modules thématiques, un module d'intégration et un module de certification finale. Les modules thématiques traitent de problématiques liées à la migration, au plurilinguisme, à l'intégration scolaire des élèves allophones et à la construction de projet à la sortie de la classe d'accueil. Le module d'intégration sert à articuler les compétences acquises au cours de chaque module thématique et permet de créer des liens entre les différentes interventions. Les quatre modules thématiques font l'objet d'une certification en cours de formation pour aboutir en fin de cursus à la rédaction d'un dossier complet de formation (portfolio).

Chaque module prévoit en moyenne trois rencontres de deux jours entiers sur le site de la HEP Vaud. Ces sessions ont lieu chaque mois afin de permettre à chaque participante et participant de disposer de temps entre les journées de formation pour expérimenter dans le cadre professionnel les contenus de formation, pour se documenter ou pour faire des lectures liées aux thématiques traitées.

Le programme représente 15 ECTS ce qui correspond à un total de 450 heures de travail, dont 200 sont prévues pour les cours à la HEP Vaud. La durée du programme standard est de deux ans. Cette durée d'études peut être, au maximum, doublée (congrés éventuels compris, cas particuliers réservés ; s'informer auprès du Service académique). Le tableau ci-dessous résume la répartition annuelle et les intitulés de chaque module, ainsi que le nombre de crédits et la durée.

Année 1		Année 2	
Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
Module 1 Migrations regards croisés 3 ECTS - 6 jours	Module 2 Plurilinguisme et contacts des langues 3 ECTS - 6 jours	Module 3 L'élève allophone dans l'école 3 ECTS - 6 jours	Module 4 Parcours vers l'autonomie 2 ECTS - 4 jours
Module 5 Intégration 2 ECTS - 4 jours			
Module 6 Travail de certification finale 2 ECTS - 2 jours			

La formation est construite selon trois axes distincts qui permettent à la fois de découper les objets de formation et de marquer les composantes du métier d'enseignante et d'enseignant pour l'accueil des élèves allophones :

- L'axe réflexif pour développer des outils d'analyse de la pratique professionnelle et pour penser son rapport à l'altérité culturelle et linguistique;
- L'axe sociodidactique pour situer les contextes associés à la migration et aux parcours des élèves allophones;
- L'axe didactique pour se construire des référents sur les objets à enseigner et sur les gestes professionnels pour le faire.

Ces trois axes sont en constante interaction dans l'exercice de la profession. Le tableau ci-dessous détaille les contenus et les objectifs visés par ces trois axes.

Axes	Concerne	Visé à
Axe réflexif	<ul style="list-style-type: none"> – l'analyse de la pratique professionnelle – le rapport à l'altérité culturelle et linguistique – le rapport au savoir et au développement professionnel – le rapport à soi en tant que locuteur-riche plurilingue 	<ul style="list-style-type: none"> – analyser sa propre posture face à l'altérité et à la diversité – développer une réflexion sur les apports et les défis d'une société plurielle et multiculturelle – expérimenter la variation – outiller une analyse de la pratique
Axe sociodidactique	<ul style="list-style-type: none"> – les apports de la sociolinguistique, de l'anthropologie et de la sociologie – les politiques des langues – les politiques d'immigration – les mesures d'insertion / d'intégration 	<ul style="list-style-type: none"> – comprendre les enjeux de la migration d'un point de vue social, culturel, politique et sociolinguistique – susciter un questionnement éthique – (re)découvrir les documents officiels (CIIP, Conseil de l'Europe)
Axe didactique	<ul style="list-style-type: none"> – les modèles de référence pour développer des savoirs disciplinaires – les outils d'enseignement (moyens et plans d'étude) – les interactions didactiques et les gestes professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> – disposer de références conceptuelles sur les langues et l'apprentissage des langues – se construire une boîte à outils pour agir en situation – définir et expliciter l'action didactique

Le CAS FLS privilégie une perspective qui concilie les apports de formation et les besoins des participantes et participants. En effet, la formation doit répondre aux préoccupations contextualisées des enseignantes et enseignants, tout en leur fournissant de nouveaux outils (conceptuels ou praxéologiques) pour développer et analyser leur pratique. À cet égard, les expériences et les propositions des participantes et participants sont garantes d'un lien fort entre apports théoriques et analyses/ expérimentations de situations concrètes de classe. Les apports théoriques, apports de terrain, échanges et ateliers constituent donc la charpente de chaque session de formation.

Programme de la formation

Module DF100 - Migration: regards croisés - 3 ECTS

Ce module propose de construire des savoirs et des savoir-faire sur la migration et l'allophonie à partir des apports de la didactique du FLS (objectifs d'enseignement et d'apprentissage, besoins des apprenantes et des apprenants, méthodologies d'enseignement), mais également de la sociologie (migration, intégration et politique migratoire) et de l'anthropologie (altérité et interculturalité). Ce cadre pluridisciplinaire sert alors à définir l'inclusion scolaire et sociale de l'élève, inclusion qui représente la finalité des dispositifs d'accueil et le fil conducteur de la formation.

Dans le but d'accompagner les enseignantes et les enseignants dans l'accueil de leurs élèves au début de l'année scolaire, un travail d'analyse, de conception et de mise en situation autour de dispositifs d'enseignement centrés sur la compréhension de l'oral, la perspective actionnelle et les approches interculturelles est notamment proposé et fait l'objet d'une réflexion approfondie.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF100-1	Champ didactique du français langue seconde	2	-
DF100-2	De l'approche communicative à la perspective actionnelle	2	-
DF100-3	Altérité, interculturalité et migration	2	-
Total		6	-

Compétences travaillées

2, 3, 4, 7, 8, 12

Modalités pédagogiques et de certification

Exposé, échange de pratique, analyse/expérimentation/création de dispositifs d'enseignement, écriture réflexive professionnelle.

Certification du module

Le travail visé à la fin de ce module est la rédaction de deux textes. Le premier est un compte-rendu critique sur la base d'une lecture traitant de la migration. Le deuxième est une analyse et une adaptation de pages de manuel de français langue étrangère dans le but de mettre en œuvre la perspective actionnelle dans sa classe.

Des consignes plus détaillées seront remises aux participantes et aux participants au cours de la formation.

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participantes et les participants seront en mesure dans une perspective **sociodidactique** de :

- mobiliser les concepts nécessaires à la compréhension de l'allophonie (intégration, insertion, inclusion, politique d'immigration, acculturation, etc.)
- mettre en œuvre des dispositifs didactiques pour comprendre l'altérité
- connaître l'ensemble des structures d'accueil disponibles dans le canton de Vaud et leurs rôles

Responsable du module

Ristea Paula, UER FR
paula.ristea@hepl.ch

Intervenantes et intervenants

DF100-1

Christophe Blanchet
Audrey Freytag-Lauer
Paula Ristea
Youri Roger

DF100-2

Audrey Freytag-Lauer
Paula Ristea
Youri Roger
Mayumi Shiotani

DF100-3

Stéphanie Bauer
Sandrine Fournier
Audrey Freytag-Lauer
Paula Ristea
Laure Sandoz
Youri Roger

Au terme de ce module, les participantes et les participants seront en mesure dans une perspective **didactique** de :

- situer les orientations méthodologiques majeures de la didactique du français langue étrangère et seconde au cours de son histoire
- analyser des manuels de français langue étrangère et seconde dans une perspective réflexive et critique
- mettre en œuvre dans leur enseignement des notions didactiques propres à l'enseignement du FLS (tâche, acte de parole, compétence de communication, etc.)

DF100-1 : Champ didactique du français langue seconde

- définition du champ didactique du FLS : histoire et perspectives
- notions (socio)didactiques de base : langue étrangère, langue première, langue seconde, langue de scolarisation
- la compréhension orale comme entrée dans la langue seconde et propositions didactiques
- structures d'accueil dans le contexte vaudois : rôles et postures professionnelles

DF100-2 : De l'approche communicative à la perspective actionnelle

- présentation des courants méthodologiques majeurs d'enseignement des langues étrangères
- analyse de moyens d'enseignement et de pratiques de classe à la lumière de l'évolution des méthodologies
- mise en situation à travers une initiation au japonais
- conception de séquences d'enseignement dans une perspective actionnelle

DF100-3 : Altérité, interculturalité et migration

- données sociologiques et historiques de la migration en Suisse : entre assimilation, intégration et insertion
- altérité et interculturalité, enjeux didactiques
- entretiens d'accueil avec les familles des élèves allophones nouvellement arrivés

Évaluation certificative

Dossier en groupe

Dossier individuel

Module DF200 - Plurilinguisme et contacts des langues - 3 ECTS

Ce module porte sa focale sur les langues premières des élèves allophones et la place de ces langues dans l'apprentissage du français. Plusieurs dispositifs d'enseignement plurilingue sont proposés, dont les avantages sont multiples: valoriser l'identité des élèves, construire des savoirs à partir de leurs compétences plurilingues et pluriculturelles, interpréter et réguler les difficultés d'apprentissage.

Ce module permet également à l'enseignante et à l'enseignant de se doter d'outils en matière de dialogue avec les familles des élèves allophones, afin d'éviter les pièges d'une communication asymétrique et de connaître les ressources de l'interprétariat.

Enfin, nous explorons la matérialité phonique de la langue: la voix et le corps, des dimensions qui ont une influence sociale et culturelle sur l'expression et la réception du message, comme l'intonation, le rythme, les gestes, la distance entre locuteurs, etc.

Responsable du module

Ristea Paula, UER FR

paula.ristea@hepl.ch

Intervenantes et intervenants

DF200-1

Chiara Bemporad

Carole-Anne Deschoux

Audrey Freytag-Lauer

Paula Ristea

Youri Roger

DF200-2

Chiara Bemporad

Carole-Anne Deschoux

Audrey Freytag-Lauer

Paula Ristea

Youri Roger

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF200-1	Notions de sociolinguistique et d'éveil aux langues	2	-
DF200-2	Approches plurilingues et pluriculturelles	2	-
DF200-3	Dialogues à instaurer	2	-
	Total	6	-

Roxane Gagnon
Jean-Claude Métraux
Paula Ristea
Youri Roger
Matthias Urban
Florentina Zenelaj

Compétences travaillées

1, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11

Modalités pédagogiques et de certification

Exposés, échange de pratique, analyse/expérimentation/création de dispositifs d'enseignement, écriture réflexive.

Certification du module

Le travail attendu à la fin de ce module se présente sous la forme d'un exposé oral qui rend compte de l'exploration d'une langue distante et qui ne fait pas partie du répertoire langagier des participantes et des participants. Cette exploration propose dans un premier temps une recherche documentaire sur plusieurs aspects (linguistiques, sociolinguistiques et culturels). Dans un deuxième temps, elle permet de construire des dispositifs didactiques afin de donner une place à cette langue dans la classe (activités d'éveil aux langues, comparaison entre les langues de l'école ou de la classe, enseignement intégré des langues).

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participantes et les participants seront en mesure dans une perspective **sociodidactique** de :

- exploiter les modèles sociolinguistiques du contact des langues et les concepts invitant à donner une dimension plurilingue aux apprentissages
- mesurer les enjeux des choix politiques, scolaires et didactiques sur la question des langues
- réfléchir à son rapport aux langues et à la diversité linguistique et culturelle

Au terme de ce module, les participantes et les participants seront en mesure dans une perspective **didactique** de :

- analyser des supports plurilingues, des ressources et des moyens d'enseignement proposant des activités plurielles (EOLE, CARAP, Evlang, ELODIL, etc.)
- s'approprier les outils spécifiques aux approches plurielles pour développer les compétences plurilingues des élèves
- maîtriser des dispositifs innovants misant sur les interactions entre les langues d'origine et le français (sacs d'histoire, albums plurilingues, kamishibai)

DF200-1 : Notions de sociolinguistique et d'éveil aux langues

- statuts et politiques des langues en Suisse
- place de la langue première de l'élève dans les dispositifs didactiques
- dispositifs plurilingues pour travailler la diversité des langues à l'école

DF200-2 : Approches plurilingues et pluriculturelles

- dispositifs plurilingues pour faire produire des textes (kamishibai et sacs d'histoire)
- rapports des enseignantes et des enseignants à la pluralité linguistique et culturelle (rédaction d'une biographie langagière)

DF200-3 : Dialogues à instaurer

- interactions orales, développement de l'interlangue et statut de l'erreur
- modalités des messages oraux : intonation, phonétique, corps et gestes et leurs variations culturelles
- médiation culturelle et interprétariat communautaire
- ateliers d'expression théâtrale

Évaluation certificative

Examen oral individuel

Examen oral en groupe

Module DF300 - L'élève allophone dans l'école - 3 ECTS

Ce module vise d'abord à outiller les enseignantes et enseignants pour faciliter l'accès des élèves à la littératie dans une logique de progression et en tenant compte de la place majeure accordée à toutes formes d'écrits dans notre système scolaire et dans notre société. Les contenus s'orientent d'abord vers une description des étapes et des processus en jeu pour adopter le système d'écriture et orthographique du français pour celles et ceux qui débutent dans l'apprentissage de la langue écrite. Ils proposent ensuite une batterie de moyens pour évaluer les capacités des élèves et leur offrir un enseignement adapté à leurs besoins. Une réflexion est menée avec les participantes et participants sur les formes d'inégalités, du point de vue de l'accès à la culture écrite, pour l'élève qui commence une scolarité en Suisse romande.

Que ce soit pour l'enseignement de la lecture ou de l'écriture, l'exploration des dispositifs est toujours conduite pour analyser leur validité sur le terrain en fonction des contextes d'enseignement des participantes et participants.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF300-1	Entrer dans la littératie	-	2
DF300-2	Lire et comprendre	-	2
DF300-3	Produire des textes variés	-	2
	Total	-	6

Compétences travaillées

2, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12

Modalités pédagogiques et de certification

Exposés, échanges de pratique, analyse/expérimentation/création de dispositifs d'enseignement.

Certification

Le travail pour évaluer les acquis du module prévoit la constitution d'un corpus de textes écrits afin d'enrichir la boîte à outils des enseignantes et enseignants par de nouveaux supports didactiques exploitables dans les classes. Un de ces textes sera utilisé comme support pour la construction d'un dispositif didactique de compréhension et de production textuelle. Ce travail invite surtout à présenter les objets à enseigner (genre de texte et ses composantes), les tâches langagières et la manière dont elles permettent la réalisation de la production écrite visée.

Responsable du module

Ristea Paula, UER FR

paula.ristea@hepl.ch

Intervenantes et intervenants

DF300-1

Audrey Freytag-Lauer

Paula Ristea

Youri Roger

Claire Taisson

DF300-2

Alain Ausoni

Audrey Freytag-Lauer

Sonia Guillemain

Paula Ristea

Youri Roger

DF300-3

Audrey Freytag-Lauer

Paula Ristea

Youri Roger

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participantes et participants seront en mesure dans une perspective **didactique** pour le développement de la littératie de :

- prendre conscience des particularités de la didactique de la lecture et de la production écrite en FLS et en langue de scolarisation
- maîtriser les composantes de l'acte de lire et les étapes du processus rédactionnel
- cibler les besoins et les difficultés des élèves en littératie et y remédier
- mobiliser un éventail de dispositifs didactiques (modélisation didactique du genre, séquence didactique, didactisation d'un document écrit)
- s'appuyer sur les outils de la langue (grammaire, vocabulaire) et sur l'usage d'outils pédagogiques (dictionnaires) pour enseigner la compréhension et la production écrite
- faire évoluer ses représentations concernant les écrits scolaires et la correction

DF300-1 : Entrer dans la littératie

- description du système phonologique et graphique du français
- développement de la conscience phonologique chez les élèves (définition et exploration des moyens d'enseignement)
- systèmes d'écriture et apprentissage du code graphique
- plurisystème graphique du français et acquisition de l'orthographe

DF300-2 : Lire et comprendre

- modèles et stratégies de compréhension en lecture
- facteurs de motivation au geste de lire
- proposition, mise en discussion et expérimentation d'une variété de dispositifs pour lire et apprendre à lire (lecture guidée, cercles de lecture, usage des dictionnaires)
- outils de la langue au service de l'enseignement de la compréhension écrite : le vocabulaire

DF300-3 : Produire des textes variés

- processus d'écriture et particularités de la production écrite en français langue seconde
- les textes comme outils d'enseignement et modélisation didactique des genres
- stratégies de correction des productions d'élèves et évaluation de leurs capacités langagières
- outils de la langue au service de l'enseignement de la production écrite : la grammaire

Évaluation certificative

Dossier individuel

Module DF400 - Parcours vers l'autonomie - 2 ECTS

Ce module traite du parcours d'appropriation d'un élève de classe d'accueil ou suivant des cours intensifs de français, parcours qui doit le conduire à une autonomie suffisante pour rejoindre une classe ordinaire ou pour suivre les cours de la classe ordinaire sans mesure de soutien. Il s'agit en premier lieu de comprendre les enjeux et les étapes d'une inclusion réussie, mais également de situer l'élève par rapport aux exigences du PER, afin de valoriser les acquis de l'élève et pour anticiper les défis qui l'attendent.

Nous proposons également une réflexion sur le développement des capacités langagières des élèves à partir des disciplines dites non linguistiques et des dispositifs immersifs qui servent de support pour

Responsable du module

Ristea Paula, UER FR
paula.ristea@hepl.ch

Intervenantes et intervenants

DF400-1

Stéphanie Bauer
Christophe Blanchet
Audrey Freytag-Lauer
Paula Ristea
Youri Roger

encourager l'acquisition de la langue par le biais d'une diversité de matières scolaires.

DF400-2
Audrey Freytag-Lauer
Laurent Gajo
Paula Ristea
Youri Roger

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF400-1	Parcours des élèves et intégration dans les classes ordinaires	-	2
DF400-2	Outils pour l'enseignement de la langue de scolarisation	-	2
	Total	-	4

Compétences travaillées

6, 9, 10, 11, 12

Modalités pédagogiques et de certification

Exposés, échange de pratique, analyse/expérimentation de dispositifs d'enseignement.

Certification

La certification vise à développer des capacités d'observation et d'analyse relatives à la prise en charge de l'élève allophone. Elle consiste à rédiger une analyse de cas d'un-e élève allophone, qu'elle ou qu'il soit primoarrivante ou primoarrivant en classe d'accueil, en inclusion ou en transition en classe ordinaire ou qu'elle, qu'il suive des cours de français intensif (CIF).

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participantes et participants seront en mesure dans une perspective **sociodidactique** de :

- connaître les étapes et les enjeux d'une intégration/inclusion réussie en classe ordinaire
- situer les capacités de l'élève en fonction des exigences des plans d'étude
- organiser un suivi de l'élève au sortir de sa classe d'accueil en collaboration avec les enseignantes et enseignants des classes ordinaires

Les participant-e-s seront en mesure dans une perspective **didactique** de :

- enseigner et apprendre le français à travers les disciplines dites non linguistiques
- construire une progression d'apprentissage adaptée aux capacités et aux besoins de l'élève
- différencier les apprentissages ou savoir tirer parti des dispositifs disponibles

DF400-1 : Parcours des élèves et intégration dans les classes ordinaires

- l'évaluation pronostique au cœur de l'intégration des élèves allophones
- directives institutionnelles pour l'intégration et le suivi des élèves allophones
- référentiels du FLS en articulation avec le PER et le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR)

DF400-2 : Outils pour l'enseignement de la langue de scolarisation

- développement des capacités langagières des élèves à partir des disciplines scolaires autres que le français (DNL) et des démarches immersives (EMILE-CLIL)
- différenciation des apprentissages
- dispositifs originaux pour travailler la langue : le théâtre

Évaluation certificative

Dossier individuel

Module DF500 - Module d'intégration - 2 ECTS

Dans une perspective d'intégration, les unités de ce module synthétisent et articulent les contenus traités dans chacun des modules précédents. Cette façon de procéder vise d'une part à assurer le lien entre les trois axes de travail : didactique, sociodidactique et réflexif, même si l'accent est porté ici sur ce dernier élément. D'autre part, la complexité du monde migratoire et les problématiques associées à l'intégration socioculturelle, linguistique et scolaire des élèves allophones ont fait l'objet d'un traitement séparé.

C'est donc dans un esprit de cohérence que chaque unité de ce module met en perspective les apports théoriques, les témoignages d'expériences, les pratiques de classe et les réflexions en situation des participant·e·s, en les faisant réfléchir sur leur rapport aux langues, à l'altérité et sur la construction de leur rôle professionnel.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF500-1	Altérité et didactique	1	-
DF500-2	Devant la langue autre	1	-
DF500-3	Littératie et culture écrite	-	1
DF500-4	Rôles de l'enseignant·e en charge d'élèves allophones	-	1
Total		2	2

Responsable du module

Ristea Paula, UER FR
paula.ristea@hepl.ch

Intervenantes et intervenants

Audrey Freytag-Lauer
Paula Ristea

Compétences travaillées

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12

Modalités pédagogiques et de certification

Analyse de pratiques, rédaction du journal de formation, lecture de textes.

Certification

Présence active et régulière des participantes et des participants

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participantes et les participants seront en mesure dans une perspective **réflexive** de :

- assurer la cohérence entre les problématiques larges de la migration et les contenus didactiques et méthodologiques développés dans les modules thématiques
- garantir une perspective réflexive qui associe les représentations, l'expérience et les savoirs issus des sciences contributives

DF500-1 : Altérité et didactique

- analyse de pratiques et travaux de groupe sur les activités que le module a permis de dérouler en classe

DF500-2 : Devant la langue autre

- échanges autour de l'état de la recherche sur la langue éloignée
- création d'activités interlinguistiques pour la classe
- réflexion sur la biographie langagière des élèves plurilingues

DF500-3 : Littératie et culture écrite

- ateliers autour des boîtes à outils pour revisiter sa propre pratique professionnelle
- effets de la formation sur les choix des objets, des dispositifs didactiques et des moyens d'enseignement

DF500-4 : Rôles de l'enseignant-e en charge d'élèves allophones

- activités autour des gestes professionnels pour enseigner : différencier, évaluer et intégrer
- témoignages sur la (re)définition des missions de l'enseignant et des enjeux de la profession
- soutien à l'enseignement et partenariats

Évaluation certificative

Évaluation en continu

Module DF600 - Travail de certification finale - 2 ECTS

Ce module est consacré à la construction de la certification finale de la formation et à la préparation des évaluations associées à chaque module. Pour la certification finale, le portfolio demandé doit présenter les pièces suivantes :

- une présentation d'une langue distante et un bilan réflexif de l'exploration de cette langue
- une élaboration d'une séquence didactique en FLS qui permettra de mettre en œuvre les acquis de la formation
- un journal de formation qui permet d'examiner, de s'approprier et de synthétiser les acquis tout au long de la formation

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours	
		Année 1	Année 2
DF600-1	Accompagnement vers la certification	1	1
	Total	1	1

Responsable du module

Ristea Paula, UER FR
paula.ristea@hepl.ch

Intervenantes et intervenants

Paula Ristea
Youri Roger

Compétences travaillées

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12

Modalités pédagogiques et de certification

Dossier individuel

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participantes et les participants seront en mesure (dans une perspective réflexive, sociodidactique et didactique) de :

- construire leur portfolio de formation qui rend compte du parcours de formation et qui synthétise les contenus abordés
- avoir un regard réflexif sur leur propre pratique professionnelle au moyen de l'analyse d'une séquence didactique élaborée et réalisée en classe
- établir un bilan des acquis durant le temps de formation en regard des axes réflexif, sociodidactique et didactique

DF600-1 : Accompagnement vers la certification

- réflexions sur l'altérité sur la base de lecture de textes scientifiques et de récits d'expérience
- entraînement à l'écriture réflexive pour documenter sa recherche sur une langue distante et son parcours de formation
- mise en exercice de la perspective actionnelle dans le but de développer une séquence didactique
- élaboration du portfolio pour la certification finale

Évaluation certificative

Dossier individuel

Calendrier de la formation

Dès le mois de septembre 2024, les cours auront lieu une fois par mois le mercredi et le jeudi, de 9h00 à 12h30 et de 13h45 à 16h00.

Le tableau suivant intègre l'ensemble des dates de formation. Les numéros de salles seront communiqués dès le mois de mai 2024.

Semestre	Module	Unités d'enseignement		Date
2024 A	Migration : regards croisés	DF 100-1	Champ didactique du français langue seconde	mercredi, 11 septembre 2024
				jeudi, 12 septembre 2024
		DF 100-2	De l'approche communicative à la perspective actionnelle	mercredi, 9 octobre 2024
				jeudi, 10 octobre 2024
		DF 100-3	Altérité, interculturalité et migration	mercredi, 13 novembre 2024
				jeudi, 14 novembre 2024
		DF 500-1	Altérité et didactique	mercredi, 11 décembre 2024
DF 600-1	Accompagnement vers la certification	jeudi, 12 décembre 2024		
Certification du module à rendre le		vendredi, 20 janvier 2025		
2025 P	Plurilinguisme et contacts des langues	DF 200-1	Notions de sociolinguistique et d'éveil aux langues	mercredi, 29 janvier 2025
				jeudi, 30 janvier 2025
		DF 200-2	Approches plurilingues et pluriculturelles	mercredi, 26 février 2025
				jeudi, 27 février 2025
		DF 200-3	Dialogues à instaurer	mercredi, 26 mars 2025
				jeudi, 27 mars 2025
DF 500-2	Devant la langue autre	mercredi 30 avril 2025		
Certification du module		mercredi, 21 mai 2025		
2025 A	L'élève allophone dans l'école	DF 300-1	Entrer dans la littérature	mercredi, 10 septembre 2025
				jeudi, 11 septembre 2025
		DF 300-2	Lire et comprendre	mercredi, 8 octobre 2025
				jeudi, 9 octobre 2025
		DF 300-3	Produire des textes variés	mercredi, 12 novembre 2025
				jeudi, 13 novembre 2025
		DF 500-3	Littérature et culture écrite	mercredi, 10 décembre 2025
DF 600-1	Accompagnement vers la certification	jeudi, 11 décembre 2025		
Certification du module à rendre le		mercredi, 21 janvier 2026		
2026 P	Parcours vers l'autonomie	DF 400-1	Parcours d'élèves et intégration dans les classes ordinaires	mercredi, 4 février 2026
				jeudi, 5 février 2026
		DF 400-2	Outils pour l'enseignement de la langue de scolarisation	mercredi, 4 mars 2026
				jeudi, 5 mars 2026
DF 500-4	Rôles de l'enseignant-e en charge d'élèves allophones	mercredi, 1 ^{er} avril 2026		
Certification du module à rendre le		jeudi, 30 avril 2026		
Certification finale (portfolio) à rendre le		lundi 1 ^{er} juin 2026		
Mutualisation des portfolios		mercredi 10 juin 2026		

Structure modulaire

Comme évoqué dans la section Organisation des études, l'organisation modulaire vise à augmenter la cohérence de la formation et repose sur un travail d'équipe des formatrices et formateurs.

Elle favorise le développement de compétences qui intègre diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative.

Les modules d'enseignement sont, en règle générale, composés :

- d'unités de formation mettant en œuvre diverses stratégies d'enseignement
- d'une part de travail personnel fourni par les participantes et participants
- d'une modalité d'évaluation qui valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences visées

Les unités de formation peuvent prendre la forme de cours ou de séminaire. Les séminaires sont de natures diverses : le séminaire standard, le séminaire à effectif réduit, le séminaire d'intégration. Ils permettent aux participantes et participants d'intégrer les apports du cours, notamment par le biais d'activités orientées sur la pratique et l'expérimentation de situations concrètes (ex. analyse de ses propres pratiques professionnelles). Les séminaires d'intégration permettent d'établir des liens entre des savoirs théoriques acquis dans le cadre de divers modules et des savoirs d'expérience acquis dans des lieux variés, en se centrant sur une thématique et sur l'analyse de la progression au cours du semestre.

Tableau de correspondance modules et compétences travaillées

Au regard de la présentation des compétences travaillées (cf. Compétences travaillées) et de la description des modules de formation (cf. Programme de formation), le tableau suivant met en correspondance les contenus de formation avec les compétences des participantes et participants au terme de leur formation.

Nom du module		Compétences	ECTS
DF100	Migration: regards croisés	2, 3, 4, 7, 8, 12	3
DF200	Plurilinguisme et contacts des langues	1, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11	3
DF300	L'élève allophone dans l'école	2, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 12	3
DF400	Parcours vers l'autonomie	6, 9, 10, 11, 12	2
DF500	Module d'intégration	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12	2
DF600	Travail de certification finale	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12	2

Principe de l'évaluation

L'organisation de la formation dicte le principe général de l'évaluation. Il s'agit pour les participantes et participants de prendre la mesure de l'acquisition progressive de leurs compétences et, pour l'institution, d'attester de leurs acquis.

Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs : l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

A. Evaluation formative

En cours de module, l'évaluation formative offre des retours d'informations aux participantes et participants sur le niveau de leurs acquisitions. Cette évaluation peut prendre diverses formes, par exemple : bilans réflexifs, exercices pratiques, études de cas, discussions en groupe, analyses de vidéos, etc.

B. Evaluation certificative

L'évaluation certificative détermine l'attribution des crédits ECTS correspondants. Cette évaluation mesure l'atteinte du niveau de maîtrise des compétences professionnelles fixé par le plan d'études et mentionné dans le descriptif du module, en relation avec chacune des compétences travaillées. Les modules faisant l'objet d'une évaluation certificative ont une validation (acquis ou non acquis). En complément, les participantes et participants reçoivent un feedback sous forme de grille critériée et/ou de commentaire.

Les modalités ainsi que les critères d'évaluation sont communiqués préalablement aux participantes et participants.

Evaluation des modules et du cursus

Afin d'assurer une régulation à court, moyen et long terme de la formation, l'avis des participantes et participants sur la formation est demandé à intervalle régulier, tout au long du parcours de formation (questionnaire en ligne et autres modalités). Cette évaluation des enseignements par les participantes est conduite par le Pôle de la HEP Vaud dédié à cette activité. Elle contribue à l'amélioration continue de la qualité de l'offre de formation continue certifiée.

Par ailleurs, à tout moment, il est possible de faire remonter auprès de l'équipe pédagogique, du responsable du CAS ou de la filière formation continue certifiée toute information utile au suivi et à l'amélioration de nos programmes.

Frais d'inscription et taxes

Finance d'inscription à l'admission : **CHF 100.-**

Coût pour l'ensemble du CAS : **CHF 7'500.-** (pour les candidates et candidats hors DEF ou employées et employés DEF sans l'autorisation d'entrée en formation de leur service employeur).

En principe, la finance de formation est divisée à parts égales entre les semestres concernés. Elle fait l'objet d'une facturation semestrielle au 30 septembre et au 28 février au plus tard (pour plus d'informations, consultez la [directive 02_01, article 13](#) ; etudiant.hepl.ch/directives).

ADMISSION ET SERVICES HEP

Conditions d'admission

Pour accéder au CAS, les candidates et candidats doivent être en possession d'un titre d'enseignement reconnu (ou jugé équivalent) ou d'un Bachelor délivré par une haute école suisse (ou un titre jugé équivalent).

Admission sur dossier

Si la candidate ou le candidat n'est pas en possession des titres requis pour l'admission, il-elle peut déposer une demande d'admission sur dossier auprès du Service académique dans les mêmes délais que l'inscription en ligne et l'envoi du dossier de candidature [Directive 05_03; etudiant.hepl.ch/directives](https://www.hepl.ch/directives).

Dans ce cas, une procédure spécifique est à suivre, impliquant notamment le paiement d'une finance d'inscription de **CHF 300.- non remboursable**.

Renseignements auprès du conseil aux études

Téléphone : +41 21 316 92 70

e-mail : etudiants-fcc@hepl.ch

Procédure d'inscription à la formation

Inscription en ligne [candidat.hepl.ch/formulaire-admission](https://www.candidat.hepl.ch/formulaire-admission)

Les documents suivants sont à fournir en ligne:

- curriculum vitae
- copie du titre requis à l'admission
- justificatif du paiement de la finance d'inscription si pas payée en ligne à l'inscription
- préavis favorable de sa direction pour les candidats DEF. PDF à télécharger lors de l'inscription en ligne

Le processus peut être repris et modifié tant que l'envoi final n'a pas été effectué. Le délai d'inscription est fixé au **28 février**. Les inscriptions restent ouvertes si des places sont encore disponibles.

La HEP peut limiter les admissions lorsque le nombre de candidatures remplissant les conditions générales d'admission est supérieur aux places ouvertes à la formation. Dans ce cas, les candidatures sont retenues conformément au [règlement des études menant à un CAS, DAS MAS](#). L'ordre d'arrivée du formulaire électronique est pris en compte. Elle se réserve par ailleurs la possibilité de repousser l'entrée en formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

Finance d'inscription

Versement de la finance d'inscription de **CHF 100.- non remboursable** sur l'IBAN CH59 0076 7000 L525 8094 4 (Banque Cantonale Vaudoise, BIC/SWIFT : BCVLCH2LXXX) ; titulaire : Haute Ecole Pédagogique, 1014 Lausanne, **en précisant le motif du paiement, ainsi que votre nom et prénom " Finance Inscription_Nom_Prénom "**. Ce paiement peut être directement effectué au moment de l'inscription en ligne.

Décision d'admission

La HEP étudie le dossier de candidature et décide de l'admission. Les candidates et candidats sont informés directement dans le dossier de suivi en ligne.

Prise en compte des études déjà effectuées

Une fois admis, une demande de prise en compte des études déjà effectuées peut être adressée au Service académique. Elle permet la prise en compte de crédits de formation obtenus dans le cadre d'une autre formation abordant des compétences similaires ([Directive 05_04; etudiant.hepl.ch/directives](https://www.hepl.ch/directives)). Cette demande a lieu une fois en début de formation et au plus tard jusqu'au **31 août**.

Renseignements auprès du conseil aux études

Tél. : +41 21 316 92 70

Mail : etudiants-fcc@hepl.ch

Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-e-s

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation (voir ci-dessus « Procédure d'inscription à la formation »), les collaboratrices et collaborateurs de Direction générale de l'enseignement obligatoire et de la pédagogie spécialisée (DGEO), de la Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) et d'établissements d'enseignement spécialisé subventionnés par le DGEO bénéficient d'une prise en charge par le service employeur ou par la HEP Vaud du coût de la formation.

- Prise en charge par le service employeur ou par la HEP du coût de la formation ;
- Conditions de décharge fixées par la décision du Département de la formation (renseignements et informations auprès de son service employeur) ;
- Prise en charge, selon les modalités de défraiement, des frais de déplacements et de repas liés à la formation (renseignements et informations auprès des directions d'établissement).

Inscription en tant qu'auditrices ou auditeurs

Cette formation n'est pas ouverte aux auditeurs et auditrices.

Carte d'inscription

Les participantes et participants à des formations continues certifiées peuvent bénéficier d'une carte d'inscription. Il suffit de la demander au service académique (etudiants-fcc@hepl.ch) dès le démarrage de la formation. Cette carte permet de faire des photocopies (CHF 20.- par année disponible) et de bénéficier de rabais dans certains commerces.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/carte-etudiant

Conditions en cas de désistement

L'engagement dans le programme de formation est ferme dès la validation du dossier de candidature.

En cas de désistement annoncé un mois avant le début de la formation, la facture est annulée.

En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation, la finance de formation du semestre concerné est due, sous réserve de cas de force majeure.

Délivrance des titres et du supplément au diplôme

Le diplôme délivré est accompagné d'un supplément qui contient des informations précises sur la nature et le niveau du diplôme. La HEP Vaud organise une cérémonie annuelle de remise de diplôme.

Campus de la HEP Vaud

Le Campus de la HEP Vaud vous offre une diversité de services:

[Activités culturelles et sportives](#)

[Mobilité](#)

[Bibliothèque](#)

[Restaurant](#)

[Renseignements divers auprès de l'association des étudiantes et étudiants HEP](#)

Base juridique

Le présent guide constitue un document pédagogique susceptible d'être modifié. Seul le cadre juridique fait foi.

[Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique \(LHEP\)](#)

[Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique \(RLHEP\).](#)

[Règlement du 28 juin 2010 des études menant à un CAS, DAS, MAS \(RAS\)](#)

[Directive 05_59 du programme de formation menant au Certificate of Advanced Studies en "Didactique du français langue seconde"](#)